

Réf: Dossier N° : 000129

## Avis de constitution

### SOCIETE « IZO VIGNE »

**Siège social: ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, I Lot 16 Lot166  
section HM; 01 BP 298 Abidjan 01**

**Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Mars 2021, et enregistrés au CEPICI le lundi 29 Mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :**

**Dénomination sociale: « IZO VIGNE »**

**Objet: VENTE ET DISTRIBUTION DE VIN  
COMMERCÉ GÉNÉRAL**

**Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet**

**Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**Siège social: ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, I Lot 16 Lot166  
section HM; 01 BP 298 Abidjan 01**

**GÉRANT: AMAITARI NIGER S. IZONFADEI MARY**

**RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01374 du 26/04/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.**

**Durée: 99 ans**

**Dépôt au greffe: n°09281/GTCA/RC/2021 du 26/04/2021**

Pour Avis

Le CEPICI

